



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 14 décembre 2018

Inauguration de l'unité de méthanisation agricole et territoriale de Derval : un équipement réalisé grâce à la mobilisation des acteurs locaux

Ce vendredi 14 décembre, Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique était à Derval pour inaugurer l'unité de méthanisation agricole et territoriale Agri Méthane, avec le conseil régional, le conseil départemental, la communauté de communes de Châteaubriant-Derval et la chambre d'agriculture. Un pas supplémentaire pour une agriculture plus compétitive et plus écologique, une société et une économie plus vertueuse et éco-responsable.

L'unité de méthanisation Agri Méthane Derval, sur le site de la ferme expérimentale de Loire-Atlantique, a été officiellement inaugurée aujourd'hui. Cette unité valorise notamment des déchets, des effluents d'élevage et de productions agricoles pour produire de l'énergie électrique et thermique. *« Je veux souligner le partenariat fructueux construit autour de ce projet qui associe les exploitants agricoles, les collectivités, l'État et la chambre d'agriculture, et un établissement scolaire ; c'est ce cercle vertueux qui permet de produire de l'énergie électrique et thermique pour chauffer le centre aquatique et l'école d'agriculture. Je félicite la communauté de communes de Châteaubriant-Derval d'avoir fait le choix d'investir le champ de la production d'énergie renouvelable. Cela avait été déjà le cas en 2017 avec la mise en service de la centrale solaire thermique pour la production d'eau chaude »*, déclare Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique.

L'ensemble des parties prenantes à ce projet a pris ce dossier à bras le corps il y a déjà sept ans pour faire de la Loire-Atlantique un département pilote dans le domaine de la méthanisation. L'inauguration de cette 9^e unité, d'un coût total de 4,6 millions d'euros montre la volonté commune de poursuivre cette politique pour trois raisons :

- La région Pays de la Loire est la deuxième région agricole française et les exploitations agricoles représentent un important gisement de déchets méthanisables ;
- L'intégration de la filière méthanisation dans l'activité agricole permet de produire de l'énergie renouvelable, de substituer de la chaleur, des carburants et engrais d'origine fossile et réduire le coût pour les exploitants agricoles, d'améliorer le bilan gaz à effet de serre et d'ancrer davantage les exploitations agricoles dans la dynamique de leur territoire en apportant un revenu complémentaire à l'agriculteur ;
- Ce projet contribue à atteindre l'objectif national de réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre par une augmentation de 20% des énergies renouvelables d'ici 2020.

La France compte actuellement 281 unités de méthanisation, le plan Energie - Méthanisation - Autonomie - Azote prévoit 1000 unités en 2020. Cet objectif s'intègre dans la bataille pour l'emploi. Avec 1000 méthanisateurs, 1500 emplois pourraient être créés au plus près des territoires. Le volet agricole du Grand Plan d'Investissement a créé une offre de prêts sans garantie et prévoit un soutien public de 100 millions d'euros afin d'accompagner environ 400 projets au plan national.

Préfecture des Pays de la Loire

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr



@prefet44



**Préfet des Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique**